



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**REUNION Du 27 septembre 2023
PV N.2**

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) –
ROUX Nicolas – THARAUD Gérard

EXCUSE : M. FALL Angelo

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U13

Défis techniques :

Journées impaires : double 8

Journées paires : Jonglerie

CHAMPIONNAT

Suite à son inscription tardive, le club de ENT NANTIAT/COMPREIGNAC 1 est affecté en U13 D2 Poule A, à la place de l'exempt.

FMI

La commission rappelle que l'utilisation de la FMI est obligatoire et en cas de Non- Fonctionnement le rapport de Non-Fonctionnement est obligatoire (à transmettre avec la feuille de match papier). En cas de non-utilisation, la commission se verra dans l'obligation de mettre des amendes.



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

FEUILLE DE MATCH PAPIER

Merci de transmettre de toute urgence au district les feuilles de match papier suivantes :

U13 D1 :

- match du 23/09 CS FEYTIAT – US ST LEONARD
- match du 23/09 AURENCE/ROUSSILLON – US SOLIGNAC LE VIGEN

U13 D2 :

- match du 23/09 en poule A LIMOGES FOOTBALL 3 – AURENCE/ROUSSILLON 2
- match du 23/09 en poule A SC VERNEUIL SUR VIENNE 2 – OC ROCHECHOUART
- match du 23/09 en poule A ENT NANTIAT/COMPREIGNAC 1 – FUN 87

U13 D3 :

- match du 23/09 en poule B CA RILHAC RANCON 3 – LIMOGES LAFARGE JS 2

AMENDES :

MATCH N° 53051.1 ST JUST LE MARTEL 2 – LE PALAIS/VIENNE 3 U13 D4 POULE B

Forfait de l'équipe du Palais/Vienne 3.

La Commission,

-Enregistre le résultat suivant : ST JUST LE MARTEL (2) : 3 (3 points) – LE PALAIS/VIENNE (3) : 0 (-1 point)

- Débite le club du PALAIS/VIENNE de la somme de 20€ pour son 1^{er} forfait.

U13 D2 POULE B

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe du LIMOGES VIGENAL.

Amende de 43€ au club du LIMOGES VIGENAL pour son forfait général après parution des calendriers. Les équipes devant rencontrer LIMOGES VIGENAL seront exemptes aux dates prévues par le calendrier initial.

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Rappel à tous les clubs : le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat et que le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U11

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU

CHALLENGE LACORE :

- Absence du retour des plateaux :

1/ AUREIL/EYJEAUX

7/ LIMOGES FOOTBALL

14/ ENT NANTIAT – COMPREIGNAC

22/ FOOT SUD 87

La commission rappelle que les défis sont à réaliser impérativement avant les rencontres.

AMENDES

- Amende de 11€ au club de BUJALEUF pour son forfait au challenge Lacore U11 du 23/09.

- Amende de 11€ au club de LIMOGES LA BASTIDE pour son forfait au challenge Lacore U11 du 23/09.

PLATEAU

Merci à tous les clubs de faire impérativement un retour au district de la feuille de match de ses licenciés.

Tous les plateaux débiteront en U11 à 14h l'après-midi et 10h le matin.

- Plateau du 07/10 en D3 Poule C, c'est le club de JS LIMOGES LAFARGE qui se déplace à ST PRIEST SOUS AIXE.

CATEGORIE U9/U7

U9

Rentrée du football le 23/09 en intra-club.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

U7

Rentrée du football le 30/09.

U9/U7 : RAPPEL : Tout plateau annulé doit être signalé au District.

La commission Foot Animation vous informe que si un club ne peut pas organiser son plateau, c'est automatiquement un club du même secteur qui devra recevoir afin que les enfants puissent jouer.

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**